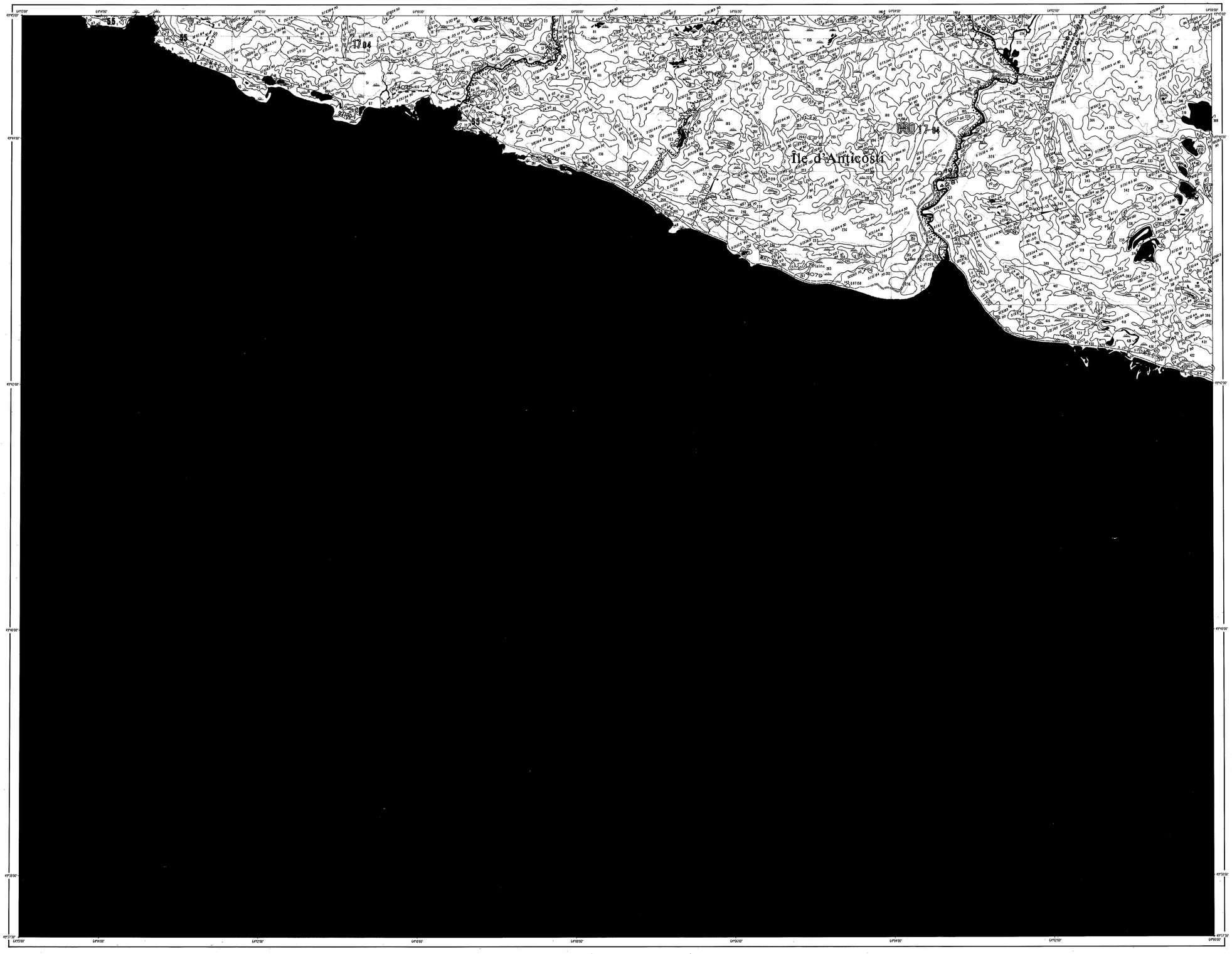

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Halte routière, point de vue aménagé
Clôture, haie, mur
Ligne à haute tension
Ligne électrique, ligne téléphonique
Téléphérique, télésiège, téléski
Centre de ski
Tour d'émission de radio ou de télévision
Tour, tour de protection contre le feu
Bâtiment, stationnement
Bâtiment en construction, en ruines
Maison d'enseignement, édifice du culte
Site historique, terrain de camping

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, étang
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Gué, gué téléski, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Résineux	R (S)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (SE)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (EF)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (Pb)		
— — à pin rouge	R (Pr)		
— — à pin gris	R (Pg)		
— — à mélèze	R (M)		
— — à peuplier	R (Pe)		
— — à bouleau	R (B)		
— — (plantation)	R p		
Pessière	F (E)		
— — à épinette noire et/ou épin. rouge occupant plus de 75% de la portée	F (E)		
— — à thuya (cédre)	F (Cc)		
— — à mélèze	F (M)		
— — à peuplier	F (Pe)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	F (Pb)		
— — à pin rouge	F (Pr)		
— — à pin gris	F (Pg)		
— — à sapin et/ou épinette	F (S)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	F (SE)		
— — (plantation d'épinette de Norvège)	F (EN) p		
— — (plantation d'épinette noire)	F (EN) p		
— — (plantation d'épinette rouge)	F (ER) p		
Sapinière	S (S)		
— — à sapin et/ou épin. blanche occupant plus de 75% de la portée résineuse	S (SE)		
— — à thuya (cédre)	S (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (EE)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (Pb)		
— — à pin rouge	S (Pr)		
— — à pin gris	S (Pg)		
— — à peuplier	S (Pe)		
— — à mélèze	S (M)		
— — à bouleau de sapin bournier	S (BB)		
Pinède à pin blanc	Pb		
— — — avec pin rouge	Pb(Pr)		
— — — — ou/et sapin (ne occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (S)		
— — — — — avec thuya (cédre)	Pb (C)		
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)		
— — — — — avec mélèze	Pb(M)		
— — — — — avec pin gris	Pb(Pg)		
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pb (Pb)		
— — — — — avec peuplier	Pb (Pe)		
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (SE)		
— — — — (plantation)	Pb p		
Pinède à pin rouge	Pr		
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (Pr)		
— — — — — avec thuya (cédre)	Pr (C)		
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)		
— — — — — avec mélèze	Pr (M)		
— — — — — avec pin gris	Pr (Pg)		
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pr (Pb)		
— — — — — avec peuplier	Pr (Pe)		
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (SE)		
— — — — (plantation)	Pr p		
Pinède à pin gris	Pg		
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (Pg)		
— — — — — avec thuya (cédre)	Pg (C)		
— — — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)		
— — — — — avec mélèze	Pg(M)		
— — — — — avec pin rouge	Pg(Pr)		
— — — — — avec pin blanc et/ou pin rouge	Pg (Pb)		
— — — — — avec peuplier	Pg (Pe)		
— — — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (SE)		
— — — — (plantation)	Pg p		
Cédrière	C (C)		
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (EE)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (Pb)		
— — à pin rouge	C (Pr)		
— — à pin gris	C (Pg)		
— — à peuplier	C (Pe)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (SE)		
— — (plantation de thuya)	C (Cc) p		
Prucheraie	Pu (Pu)		
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (Pu)		
— — à thuya (cédre)	Pu (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)		
— — à mélèze	Pu(M)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu(Pb)		
— — à pin rouge	Pu(Pr)		
— — à pin gris	Pu(Pg)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (SE)		
— — (plantation)	Pu p		
Mélèzin	Mel (M)		
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Mel(M)		
— — à thuya (cédre)	Mel (C)		
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Mel (E)		
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Mel(Pb)		
— — à pin rouge	Mel(Pr)		
— — à pin gris	Mel(Pg)		
— — à peuplier	Mel(Pe)		
— — à sapin et/ou épinette blanche	Mel (SE)		
— — (plantation de mélèze européen)	Mel (L) p		
— — (plantation de mélèze laricin)	Mel (L) p		

TYPE DE COUVERT

MÉLANGÉS (groupements et sous-groupements)

		Tendance feuillue	Tendance résineuse
Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F1 Pg	F1 Pg (F)	F1 Pg (R)
— — — — — avec pin blanc	F1 Pb	F1 Pb (F)	F1 Pb (R)
— — — — — avec pin rouge	F1 Pr	F1 Pr (F)	F1 Pr (R)
— — — — — avec peuplier	F1 Pe	F1 Pe (F)	F1 Pe (R)
— — — — — avec sapin	F1 S	F1 S (F)	F1 S (R)
— — — — — avec épinette noire ou rouge	F1 E	F1 E (F)	F1 E (R)
Bétulaie à bouleau blanc mélangée	Bb E	Bb E (H)	Bb E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb E	Bb E (H)	Bb E (R)
— — — — avec pin gris	Bb Pg	Bb Pg (H)	Bb Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Bb Pb	Bb Pb (H)	Bb Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bb Pr	Bb Pr (H)	Bb Pr (R)
— — — — avec sapin	Bb S	Bb S (H)	Bb S (R)
Bétulaie à bouleau jaune mélangée	Bj E	Bj E (H)	Bj E (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bj E	Bj E (H)	Bj E (R)
— — — — avec pin gris	Bj Pg	Bj Pg (H)	Bj Pg (R)
— — — — avec pin blanc	Bj Pb	Bj Pb (H)	Bj Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Bj Pr	Bj Pr (H)	Bj Pr (R)
— — — — avec sapin	Bj S	Bj S (H)	Bj S (R)
Peuplier mélangé	Pe E	Pe E (H)	Pe E (R)
— — avec pin gris	Pe Pg	Pe Pg (H)	Pe Pg (R)
— — avec pin blanc	Pe Pb	Pe Pb (H)	Pe Pb (R)
— — avec pin rouge	Pe Pr	Pe Pr (H)	Pe Pr (R)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E	Pe E (H)	Pe E (R)
— — avec résineux	Pe R	Pe R (H)	Pe R (R)
Cédrière rouge résineuse	Cr R	Cr R (F)	Cr R (R)
Ensemble résineux	E r R	E r R (F)	E r R (R)
Mélangés à feuillus tolérants	M Ft	M Ft (F)	M Ft (R)
— — sur station humide	M Ft h	M Ft (F)	M Ft (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F		
— — d'essences tolérantes	F		
— — d'essences hétérogènes	Ft		
— — sur station humide	Ft h		
— — (plantation)	F p		
Bétulaie à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris	Bb		
— — à bouleau jaune	Bj		
Peuplier	Pe		
Cédrière rouge	Cr		
Ensemble	E		
— — à bouleaux blanc et/ou bouleaux gris	E (B)		
— — à peupliers	E (Pe)		
— — à feuillus d'essences tolérantes	E (F)		
— — à feuillus d'essences hétérogènes	E (Ft)		
Plantation d'érable à sucre	E r S p		
— — de bouleau jaune	Bej p		
— — de peuplier	Pe r p		
— — de peuplier hybride	Peh p		
— — de tilleul d'Amérique	Ft Ac		

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Emplacement urbain
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en cloisier
Coupe partielle par bande
Coupe partielle plus épaisseur légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les type de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 10 à 50 % ⊗ 50 à 99 %

ORIGINE

Coupe totale
Coupe partielle
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	31-40	80-30	30-80
50	41-80	90-30	30-90
70	81-100	100-30	30-100
90	101-120	120-50	50-120
120	121 et plus	120-70	70-120

FORÊT HÉTÉROÈNE

Je (jaune indigènes): Peuplement à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 ans; Autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 60 ans.
Vioi (vieux indigènes): Peuplement à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges atteint 90 ans et plus; Autres peuplements, majorité des tiges ont plus de 90 ans.

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a

Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C2 @ 50% ⊖ — S = sapinière; E = épinette noire; 3 = classe de pente; C = classe d'âge; 2 = perturbation; 50% = défoliation; ⊖ = classe de densité; — = sous-group. d'essences; — = groupement d'essences

S C3 c1 E3 01 — S = essence de pente; C = classe d'âge; 3 = pente de l'origine; c = origine; 1 = classe de hauteur; E = classe de densité; 3 = type de couvert

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1 (0m-5m)	2 (5m-10m)	3 (10m-15m)	4 (15m-20m)	5 (20m-25m)	6 (25m-30m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE
SIGNATURE: Jacques Lachaette
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative: 9
Unité de gestion: 96-1
Unité d'aménagement
Unité de sondage: 1
Mode de tenure ou de gestion: 000
Bloc d'aménagement: 17
Concessionnaire ou autres: 04*
Bassin hydrographique: 22
Bassin primaire: 4
Bassin secondaire: 02
Unité de gestion privée
Municipalité: 97
Division de recensement: 10
Municipalité: 00
Cadastre
Parcelle: 4081*
Région écologique: 10a

Municipalité régionale de comté M.R.C. 910 NINGANIE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Divisions territoriales en date du : 1/2/88
Déclinaison magnétique :24° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 H 15	22 H 16	12 E 13	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
	22 H 9	12 E 12	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

22 H/9 N. E.

ÎLE D'ANTICOSTI